

Demande de Devis (RFQ pour « Request For Quotation »)

Date : 03 Septembre 2024
À : Toutes les entreprises légalement installées en Guinée
De : Amadou Oury DIALLO
Objet : Demande de Devis (RFQ) pour l'Achat et l'Installation d'un Système de Contrôle d'Accès

No. D'Achat. **PR-2024-08-028**

Monsieur le Directeur,

Nous avons le plaisir de vous informer que Helen Keller International (HKI) est à la recherche de fournisseurs expérimentés et qualifiés qui sont disposés à fournir un devis pour le (s) produit (s) suivant (s). Si vous êtes intéressé, vous trouverez ci-dessous quelques indications à suivre :

- Votre devis doit être envoyé sur papier à en-tête de votre entreprise et signé par une personne habilitée.
- Il est recommandé de lire les Termes et Conditions détaillés ci-dessous avant de préparer votre devis.
- Nous vous demandons de bien vouloir accuser réception de la présente demande en signant l'attestation de conflit d'intérêts du fournisseur ci-dessous ; merci de nous indiquer votre intention d'envoyer un devis.
- Aucun appel téléphonique ne sera accepté et toute question concernant ce RFQ doit être soumise par écrit avant la date limite. Les questions et réponses qui sont considérées importantes pour cet appel d'offres peuvent être partagées par HKI avec tous les autres offrants.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

Amadou Oury DIALLO, Chargé des Achats et de la logistique

Spécifications des Produits

Article No.	Description ou Spécifications	Unité	Quantité
1	Achat et Installation d'un Système de Contrôle d'Accès (TdR joint en annexe)	Pièce	01

Exigences de Validité du Devis

Exigences d'admissibilité du Fournisseur	Cette RFQ est ouverte aux entreprises commerciales et non-gouvernementales, enregistrées en Guinée, capables de fournir et livrer les produits, et réputées pour conduire leurs affaires avec un souci d'intégrité et d'éthique. Remarque : HKI n'attribuera pas de contrat à une entreprise qui est exclue, suspendue ou proposée pour radiation, ou qui propose de faire affaire avec des entreprises qui sont exclues, suspendues ou proposées pour radiation, dans l'accomplissement de l'obligation de cette activité.
Mécanisme contractuel et termes de paiement :	HKI émet un Bon de Commande au Fournisseur. Suite à l'acceptation des biens ou services par HKI, le paiement est effectué dans les 30 jours après la réception d'une facture. En cas de retard, HKI déduira 1% du prix total pour chaque jour de retard de livraison. Le paiement est remis exclusivement au Fournisseur identifié dans le Bon de Commande. Il ne sera pas donné à un tiers ou à un particulier.
Instructions pour la livraison :	La livraison sera faite au bureau de Helen Keller INTL à Kipé Dadia au plus tard une semaine après signature du bon de commande.

Devis doit inclure les indications suivantes :	<p><u>Détails du devis :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Devis doit inclure le No. D'Achat ci-dessus ;• Description détaillée des articles cités ;• Informations sur coût d'expédition, méthode, date ;• Informations détaillées sur les assurances et / ou les garanties couvertes par le fournisseur ;• Prix en GNF excluant les taxes, les droits d'accise et les autres taxes et droits de douane ; <p><u>Détails de l'entreprise :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Une copie du RCCM, du certificat fiscal à jour (enregistrement de la TVA)• Informations sur les réalisations passées, y compris au moins 3 références professionnelles avec leurs coordonnées. HKI se réserve le droit de contacter directement les personnes référencées.
Critères d'évaluation :	Les devis sont évalués en fonction des spécifications, des qualifications et de l'expérience du fournisseur, du prix, du service après-vente, du délai de livraison et des critères associés. HKI va sélectionner l'offre comportant le Prix le plus bas en respectant les spécifications.

Soumission des Devis

Date limite de soumission :	Le devis doit être envoyé à HKI pas plus tard que le 17 Septembre 2024 avant 16H00.
Modalités de soumission :	Le devis peut être soumis par : <ul style="list-style-type: none">• Copie électronique : Signer, estampiller, numériser et envoyer le devis en pièce jointe au format PDF à gn.procurement@hki.org
Durée de validation :	Toutes les offres soumises doivent être valides pendant 90 jours à compter de la date limite de soumission indiquée ci-dessus. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, les coûts, les prix, les termes et les conditions, les niveaux de service et toute autre information. Si votre entreprise est sélectionnée, toutes les informations contenues dans la RFQ et le processus de négociation sont contractuelles et peuvent être acceptées par HKI sans autre négociation.

Termes et Conditions

1. L'émission de cette RFQ n'est pas une déclaration d'attribution de la part de HKI, et n'engage pas HKI à payer les dépenses encourues pendant la préparation et la soumission d'une offre.
2. Les pièces jointes à cette RFQ sont considérées comme faisant partie intégrante de toutes les exigences.
3. HKI peut communiquer avec les Soumissionnaires pour confirmer les coordonnées de la personne habilitée, et le montant de la soumission et pour s'assurer que la soumission a bien été soumise pour cet appel d'offres.
4. **Fausse déclaration :** Les Soumissionnaires doivent fournir des renseignements complets, exacts et définitifs, conformément à cet appel d'offres et aux pièces jointes.
5. **Divulgaration d'un conflit d'intérêt :** Les Soumissionnaires doivent divulguer toute relation passée, présente ou future avec les parties associées à l'émission, à l'examen ou à la gestion de cet appel d'offres et de son attribution prévue. Le défaut de présentation complète et transparente de cette déclaration peut amener HKI à réévaluer la sélection d'un Soumissionnaire potentiel.
6. **Droit de choisir ou de rejeter :** HKI se réserve le droit de choisir et de négocier avec les entreprises identifiées, à sa seule discrétion, comme étant qualifiées pour soumettre des devis compétitifs et peut mettre fin aux négociations sans encourir de responsabilité. HKI se réserve également le droit de rejeter tout ou partie des devis reçus sans explication.
7. **Droits réservés :** Les réponses à la RFQ deviennent la propriété de HKI. HKI se réserve le droit, à sa seule discrétion :
 - De disqualifier une offre si le Soumissionnaire ne respecte pas les instructions détaillées dans l'appel d'offres ;
 - D'exonérer tous les écarts du Soumissionnaire par rapport aux exigences de cet appel d'offres qui, de l'avis de HKI, sont considérés ne pas être des défauts de matériel qui nécessiteraient un rejet ou une disqualification ; ou si une telle exonération favorise une concurrence accrue ;
 - De prolonger le délai de soumission pour toutes les réponses à la RFQ ;
 - De terminer ou modifier le processus de RFQ à tout moment et réémettre la RFQ ;
 - De décerner une attribution immédiatement après l'évaluation initiale des offres sans discussion ;
 - D'attribuer une offre pour des biens ou des activités partiels et / ou de décerner plusieurs attributions.

Attestation de Conflit d'Intérêts du Fournisseur et Confirmation d'Intention de Soumission

Le Code de Conduite et de Déontologie de HKI exige une divulgation complète et transparente des activités d'approvisionnement. Les employés de HKI doivent éviter tout conflit d'intérêts ou apparence de conflit d'intérêts ; ils doivent divulguer pleinement leurs actions ou leurs relations avec les fournisseurs, entrepreneurs ou consultants potentiels, et ne doivent pas solliciter, demander, accepter ou convenir d'accepter un avantage de la part d'un fournisseur ou d'un fournisseur potentiel. Le Fournisseur accepte soit : 1) de divulguer des possibilités de conflit d'intérêts ; soit 2) de certifier, au mieux de ses connaissances et en toute bonne foi, qu'aucun employé de HKI, ni aucune personne associée à un employé de HKI, n'est un agent, directeur, administrateur, consultant ou n'a des intérêts financiers directs ou indirects, dans son organisation, ou a reçu ou recevra un avantage financier, directement ou indirectement, grâce à l'attribution d'un contrat par le biais de cet appel d'offres. Aux fins de la présente attestation, les personnes « associées » peuvent être notamment : un conjoint, un partenaire domestique, un enfant, un parent, un frère ou une sœur, un beau-frère, un neveu, une nièce, un membre de la famille élargie. Une fausse déclaration matérielle faite en rapport avec cette attestation et / ou le défaut de faire preuve de la vigilance appropriée quand il vérifie les informations qui font l'objet de cette attestation pourrait rendre l'offre du Fournisseur irrecevable aux fins de cette attribution. Le Fournisseur est encouragé à divulguer tout lien avec un employé de HKI susceptible de créer une apparence de conflit d'intérêts, que cette relation réponde ou non aux définitions énumérées ci-dessus.

En signant ci-dessous, le Fournisseur confirme qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts connu ou qu'il a divulgué par écrit les possibilités de conflits d'intérêts (veuillez joindre l'attestation de divulgation séparément) ; le Fournisseur accuse réception de cette RFQ, confirmant ainsi son intention de soumettre une offre conformément aux exigences de la RFQ.

Le Fournisseur :

Nom (caractères d'imprimerie) :	
------------------------------------	--

Achats pour HKI
Demande de Devis (RFQ)



Fonction :	
Signature :	
Date :	

Pièces jointes :
- TdR

Termes de Référence pour l'Achat et l'Installation d'un Système de Contrôle d'Accès

1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et de la gestion des accès au sein de nos bureaux, il est nécessaire d'installer un système de contrôle d'accès performant. Ce système devra contrôler les entrées et sorties des locaux, et permettre une gestion efficace des accès via un logiciel dédié. Le présent appel d'offre vise à recruter un cabinet spécialisé pour l'achat, l'installation, et la maintenance de ce système.

2. Objectifs

L'objectif de cet appel d'offre est de recruter un cabinet qui:

- Fournira un équipement de contrôle d'accès fiable et moderne.
- Assurera l'installation de cet équipement dans nos locaux.
- Fournira un logiciel de gestion des accès avec des fonctionnalités complètes pour le suivi et l'analyse des données d'accès.
- Garantira une année de maintenance après-vente ainsi qu'une année de garantie sur l'équipement.

3. Description de l'Équipement de Référence

L'équipement envisagé pour cette mission devra offrir les caractéristiques suivantes :

- Capacité : 1000 empreintes digitales
- Mémoire d'événements: 80,000 pointages
- Méthode de vérification : Empreintes digitales, carte de proximité, mot de passe
- Communication : RS232/485, TCP/IP
- Alimentation : 12 Vdc
- Carte RFID, Personnalisable
- Vérification : $\leq 1,5$ seconde
- Identification : ≤ 3 secondes

4. Description des Travaux

Fourniture de cartes RFID : Le fournisseur devra fournir 40 cartes RFID pour les utilisateurs du système.

Les travaux à exécuter par le cabinet retenu incluent:

- Achat et fourniture d'un système de contrôle d'accès: L'équipement doit inclure un terminal de contrôle d'accès, des cartes ou badges pour les employés, et un logiciel de gestion des accès.
- Installation du système : Installation du matériel dans les zones désignées, câblage et configuration du système.
- Configuration du logiciel: Installation et configuration du logiciel de gestion d'accès, y compris la formation des utilisateurs.
- Tests et mise en service: Vérification de la fonctionnalité de l'équipement, des contrôles d'accès, et du logiciel.
- ****Maintenance après-vente**** : Support technique et maintenance du système pour une durée d'une année après la mise en service.

5. Livrables

Les livrables attendus du cabinet incluent:

- Un rapport d'installation détaillé.
- Un manuel d'utilisation du système et du logiciel.
- Un programme de maintenance détaillant les actions correctives et préventives.
- Une formation pour les utilisateurs du système.

6. Critères d'Éligibilité

Les entreprises soumissionnaires doivent:

- Avoir une expérience prouvée dans l'installation de systèmes de contrôle d'accès similaires.
- Présenter au moins trois références d'installations similaires réalisées au cours des cinq dernières années.
- Fournir une garantie d'une année sur l'équipement installé.
- Offrir une maintenance après-vente d'une année.

7. Critères d'Évaluation

Les soumissions seront évaluées en fonction des critères suivants:

- Expérience et références du cabinet dans des projets similaires.
- Qualité et performance des équipements proposés.
- Capacité à fournir une maintenance de qualité après l'installation.
- Coût global de la prestation.

8. Budget Prévisionnel

Le budget alloué pour cette mission sera déterminé en fonction des offres reçues et devra inclure tous les coûts associés à l'acquisition, l'installation et la formation.

9. Délai d'Exécution

Le projet doit être réalisé dans un délai de 45 jour calendaire à compter de la date de signature du contrat.

10. Modalités de Soumission

Les soumissions doivent être envoyées à l'adresse suivante gn.procurement@hki.org au plus tard le **17 Septembre 2024 avant 16H00**.

11. Garantie et Maintenance

L'entreprise doit fournir une garantie d'une année sur l'équipement ainsi qu'une maintenance après-vente d'une année.

12. Confidentialité

Toutes les informations fournies dans le cadre de cet appel d'offre doivent être traitées de manière confidentielle.

13. Procédure de Soumission

Les cabinets intéressés sont invités à soumettre leur proposition technique et financière en respectant les instructions suivantes :

- La proposition technique doit détailler la compréhension de la mission, la méthodologie d'exécution et le calendrier prévisionnel.
- Le soumissionnaire devra démontrer ses expériences passées avec des équipements similaires ainsi que sa capacité à gérer des projets complexes.
- La proposition financière doit inclure un devis détaillé couvrant l'ensemble des services et équipements à fournir.

Clauses Particulières

Les cabinets doivent tenir compte des éléments suivants :

- Le client se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel d'offres en cas de non conformité des propositions reçues.
- Les soumissions incomplètes ou ne répondant pas aux spécifications techniques seront écartées.
- Toutes les informations fournies par le cabinet dans le cadre de cet appel d'offres seront traitées de manière confidentielle.

14. Qualifications du Cabinet

Le cabinet devra justifier des qualifications suivantes :

- Expérience avérée dans l'installation de systèmes de contrôle d'accès biométriques.
- Justification d'expériences passées avec des équipements similaires et la gestion de projets complexes.
- Expertise technique sur les équipements similaires au ZKteco K40.
- Capacité à fournir une formation technique adaptée au personnel utilisateur.